



Déclaration liminaire CGT Finances Publiques

Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité Social d'Administration Local de la DGE (FS du CSAL)
Mercredi 19 novembre 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Nous ne pouvons débiter cette instance sans évoquer l'actualité.

Moins d'une semaine après la **commémoration des attentats du 13 novembre 2015**, saluons la mémoire des 132 victimes assassinées ou poussées au suicide et adressons nos pensées à leurs familles et à leurs proches, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont vécu l'horreur et en restent marqué.es à vie.

10 ans après ces attaques meurtrières, leurs sources ne sont pas taries : guerres, surexploitation capitaliste des êtres humains et des ressources, développement des idéologies de haine de l'autre et inégalités croissantes. Nous ne devons pas renoncer à les combattre au quotidien.

La croissance des inégalités a de beaux jours devant elle en France si le gouvernement poursuit sa politique actuelle en adoptant notamment le budget anti-social proposé par Sébastien Lecornu.

Ce mercredi 12 novembre, les députés ont voté le **décalage de l'application de la réforme des retraites**. Les générations nées entre 1964 et 1968 pourront partir 3 mois plus tôt que prévu par la réforme. Il s'agit d'une première brèche arrachée grâce à la mobilisation de millions de travailleurs et travailleuses, qui retarde d'un an l'application de la réforme.

Le gouvernement a toutefois refusé tous les amendements visant à bloquer l'application de la réforme pour l'ensemble des générations, les 64 ans restent dans la loi malgré le rejet massif de cette réforme par la population. **La CGT Finances Publiques appelle donc les parlementaires et le gouvernement à abroger sans attendre l'ensemble de la réforme des retraites ou à organiser un référendum pour permettre enfin aux français-es de s'exprimer.**

Le vote de la partie recette du PLFSS pour 2026 à l'Assemblée Nationale conduira à des coupes sauvages pour la santé de 12 milliards d'euros dans un contexte où ce sont des milliards d'euros supplémentaires qui sont nécessaires !

En novembre toujours, la **Direction générale de l'administration et de la fonction publique** a publié son rapport annuel sur l'état de la fonction publique. Ce rapport de 196 pages qui fait le bilan des évolutions jusqu'en 2023 brosse le portrait d'une FP en repli dans presque tous les secteurs et frappée par une crise profonde. Nous pointerons ici quelques éléments frappants : la baisse de la part de l'emploi public dans l'emploi total, la substitution progressive des titulaires par les contractuels et le décrochage du salaire moyen par rapport au privé sur les 12 dernières années et même son effondrement dans les 3 PF depuis 2021. Ces attaques brutales aux effets délétères contre les 3 FP doivent cesser urgemment et des moyens conséquents doivent être affectés à la reconstruction d'une FP au service de l'ensemble de la population et qui ne maltraite pas ses agents.

Le journal Acteurs Publics titrait à sa une ce lundi : « Bataille parlementaire autour des effectifs de la direction générale des finances publiques » L'article précisait ainsi : Les discussions sur le budget se poursuivent à l'Assemblée nationale. Les députés débutent ce lundi 17 novembre l'examen en séance publique de la seconde partie du projet de loi de finances (PLF) pour 2026, celle relative aux dépenses. À l'ordre du jour notamment : l'examen de la mission "Gestion des finances publiques", la mission qui porte notamment sur les crédits de la direction générale des finances publiques (DGFIP).

À cette occasion, les députés débattront en particulier des effectifs du fisc qui, comme souvent, porte l'essentiel de l'effort en matière de réduction de postes. La copie gouvernementale prévoit en effet la suppression de 550 équivalents temps pleins (ETP) au sein de la DGFIP l'année prochaine. Une perspective à laquelle s'opposent les syndicats, mais aussi de nombreux députés. Plusieurs amendements ont été déposés pour revenir sur ces suppressions de postes et procéder à de nouveaux recrutements au sein de cette direction. Des amendements qui sont notamment portés par des parlementaires de gauche (Insoumis, Socialistes et Écologistes) mais aussi par le Rassemblement national.

À titre d'exemple, le rapporteur spécial LFI des crédits de la mission "Gestion des finances publiques", Jérôme Legavre, a déposé un amendement pour "amorcer" un plan "massif" de recrutement d'agents au sein de la DGFIP afin, explique-t-il, "de pallier les saignées successives qu'ont subies les services au cours des quinze dernières années". "L'administration doit cesser d'être à la traîne face aux fraudeurs, absente avec les usagers et maltraitante pour ses agents", souligne le député de Seine-Saint-Denis. Il propose en conséquence de supprimer la baisse d'emplois de 550 ETP prévue en 2026 et de revenir au niveau d'emploi de 2020 en créant 5150 postes supplémentaires, soit 5700 postes créés ou préservés au total. Coût estimé de la mesure : 296 millions d'euros. Déjà adopté en commission des finances, son amendement doit encore être approuvé en séance publique ».

Au niveau des Ministères financiers, la mise en œuvre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire continue à marche forcée.

Depuis la signature de l'acte d'engagement et la notification du marché public, le ministère des Finances persiste et signe. Il refuse obstinément de communiquer, en toute transparence et comme prévu dans l'accord signé le 21 juin 2024 par toutes les organisations syndicales, les éléments permettant d'expliquer le choix des opérateurs Alan et GMF Vivinter, tout comme le rapport d'analyse complet.

Fin octobre, l'ensemble des agent.es de la DGFIP ont dû se précipiter sans informations claires et dans des conditions dégradées pour opter pour une couverture santé et prévoyance. Le site internet de la GMF-Vivinter est fermé depuis plusieurs jours suite à la découverte d'une faille de sécurité majeure sur la protection des données tant sur celles transmises par l'employeur que sur celles remplies par les agents qui se sont connectés pour s'affilier.

Même si GMF-Vivinter se veut rassurant en indiquant qu'il n'y a pas eu d'intrusion avérée de l'extérieur et que la faille semble émaner de l'intérieur, à ce stade aucune garantie ferme sur ce point n'a été apportée.

Bref, les inquiétudes envers les prestataires complaisamment choisis par le ministre des Finances se justifient de jour en jour : l'arrivée d'Alan et de la GMF-Vivinter au ministère à la place de nos mutuelles historiques, au-delà de l'appréciation négative que nous pouvons avoir sur ces sociétés à but lucratif, commencent sous les plus mauvais auspices.

Nous craignons également pour la suite : la CGT du ministère en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique, qui subit également le prestataire Alan pour la PSC, nous a alertés de l'augmentation des tarifs après seulement un an d'adhésion. Dans les documents de la commission de suivi en leur possession, Alan préconisait une hausse pouvant aller jusqu'à +4% pour le panier de base et +14 % pour les options. L'administration a refusé de voter l'augmentation de la cotisation socle, qui aurait impliqué une augmentation de sa contribution, mais a voté sans sourciller l'augmentation de 10 % des options à la charge des agent.es. Les organisations syndicales ont voté contre les 2. Il est bien évidemment à craindre que les agents et agentes du ministère subissent le même sort dès 2027. C'est TOTALEMENT INADMISSIBLE !

Pour la CGT Finances publiques, il faut aujourd'hui **dénoncer l'accord de 2024** dont les conditions n'ont pas été respectées par l'administration. Cela permettrait l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations afin de trouver une solution pour protéger au mieux et au meilleur prix possible pour les agent.es. Il faut garantir une couverture sociale faite par des mutuelles qui ne cherchent pas uniquement le profit et à spéculer sur notre santé ! Avant la mise en place de ce possible nouvel accord, l'ancien continuerait à s'appliquer provisoirement.

A la DGFIP, rappelons l'annonce en juin 2025 d'un taux de suicide 2 fois supérieur à la moyenne nationale (9 suicides en 2024 et 19 en 2025 auxquels s'ajoutent 18 TS.

La CGT Finances a rappelé la définition du harcèlement moral institutionnel tel que défini par le ministère du Travail après la condamnation de Orange/France Telecom en considérant qu'un grand nombre de similitudes existaient et que le refus persistant de l'administration de prendre en compte les conséquences des réorganisations étaient en contradiction avec les préconisations du ministère du Travail (la prévention primaire des causes organisationnelles étant le premier des leviers collectifs).

Ainsi **le plan d'actions de la DGFIP devant lutter contre la vague de suicides** ne porte que de la prévention secondaire (formation à la santé mentale) dans le meilleur des cas et **refuse de prendre en compte la réalité du mal être au travail des agent.e.s de la DGFIP**.

En effet ce plan se fait sans budget dédié, sans analyse ou intervention sur les organisations et conditions de travail, mais aussi sur les conséquences des 34 000 suppressions d'emplois et l'intensification du travail.

Aucune prise en compte de la destruction des collectifs de travail par les logiciels structurants, l'individualisation des carrières et le tout au choix imposé par des LDG qui ont fait disparaître toutes les règles de gestion des personnels. Comment faire toujours plus (indicateurs transformés en objectifs) ou mieux (comment ?) avec moins d'agent.es quand le cadre du travail prescrit méconnaît le travail réel et son évolution ?

La note de la Directrice générale du 17 octobre intitulée « Amélioration des conditions de travail et prévention du risque suicidaire » et transmise au réseau détaille la procédure d'enquête en cas d'évènement grave. Elle rappelle les consignes en matière de remontées d'informations auprès de l'Administration centrale dès la survenance d'un suicide ou d'une tentative de suicide (intervenu.e sur le lieu de travail ou non) et demande aux directions territoriales de proposer systématiquement la réalisation d'une enquête par la Formation Spécialisée locale outre la réunion de cette instance dans les plus brefs délais à la suite de tout incident ayant entraîné ou ayant pu entraîner des conséquences graves.

Si ces mesures sont positives, rappelons que la prévention des risques psycho-sociaux et des risques suicidaires exige la mise en œuvre des mesures de préventions primaires permettant d'éviter qu'ils ne surviennent et pas seulement des mesures secondaires qui sont bien souvent des actions en vue de mieux supporter ce qui est délétère pour les agent.es.

Au niveau de notre direction maintenant, nous reviendrons brièvement sur la visite à Romainville le 23 octobre du 1^{er} Ministre **Sébastien Lecornu et d'Amélie de Montchalin**. Cette opération de communication orchestrée pour tenter de redorer l'image du gouvernement en prenant prétexte du sujet de la lutte contre la fraude fiscale et la rencontre avec la DNEF et la DVNI, ne saura nous faire oublier les réductions d'effectifs subies par la DGFIP depuis des années et les funestes suppressions prévues par le gouvernement pour 2026 comme vu plus haut.

La **DGE a été mise à l'écart** de cette visite ce qui montre bien l'ignorance même du fonctionnement de la DGFIP puisque nous jouons pourtant un rôle en matière de contrôle des grandes entreprises par notre action dans la programmation, le contrôle sur pièces, la transmission d'informations à nos collègues vérificateurs-trices, une gestion rigoureuse des dossiers, sans parler du SAFE dont on nous dit que les effectifs sont à mettre au compte de ceux opérant dans la lutte contre la fraude fiscale. Mais comme pour toute opération de com, il faut faire vite et court

La DGE a eu pour mission de s'occuper de « dérouler le tapis rouge », de demander aux agents un quasi-confinement dans leur bureau, de surveiller les portes et les ascenseurs..

Une inauguration en 4ème vitesse du nouveau bâtiment a été faite, sans les agents bien sûr, et malgré la mobilisation totale de notre direction pour cet événement, comble de malchance, pas une seule photo pour notre direction devant la plaque avec l'illégitime 1^{er} Ministre Lecornu...

Et bien évidemment nous attendons une session de rattrapage à l'initiative de notre direction pour l'organisation d'une inauguration digne de ce nom avec l'ensemble des agents malgré tous les problèmes bâtimentaires et les difficultés en termes d'installation pour certains collègues qui sont sources de gênes réelles. Sur ce sujet, nous attendons toujours la mise en œuvre des préconisations du rapport du pôle ergonomie de Bercy.

S'agissant enfin de l'ordre du jour de cette FS, les versions finales du DUERP et du PAP (programme annuel de prévention) sont à examiner. Nous vous appelons à ne pas considérer cet exercice comme purement formel. Il faut écouter la parole des agent.es et **doter la direction de vraies mesures de prévention des risques en tout genre** (sécurité, risques psychosociaux, etc) !

Doivent aussi être discutés le rapport de la médecine de prévention et les dernières dépenses du budget de la FS pour 2025.

Nous reviendrons, parmi plusieurs questions diverses, sur le sujet des **odeurs nauséabondes** dont la gestion appelle de nombreuses remarques de notre part.